

INFORMATION À LA POPULATION

RÉOUVERTURE DE LA MAIRIE

SITUATION AU LUNDI 13 JUILLET 2020

• Heures d'ouverture **Nouveaux horaires**

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9H -12H				
15H -17H				

• Conditions d'accueil **Toujours d'actualité**

Un plan d'accès et de circulation est joint à la présente information pour visualiser les conditions d'accueil du public aux heures d'ouverture :

- ✓ accueil accessible pour une seule personne ou même famille
- ✓ attente dans le hall d'entrée pour une seule personne ou même famille
- ✓ quand le hall d'entrée est occupé, cela signifie qu'il convient d'attendre à l'extérieur en respectant la distanciation physique

Une signalétique au sol définit un sens de circulation et les différentes zones d'attentes. Du gel hydroalcoolique est à votre disposition dans le sas d'entrée.



✓ ACCÈS LIBRE AUX 1^{ER} ET 2^{EME} ÉTAGES INTERDIT

• Rendez-vous **Toujours d'actualité**

Des rendez-vous peuvent être pris avec les services de la Mairie. Pour cela, vous pouvez contacter les différents services par téléphone et/ou courriel en vous référant à liste du Plan de continuité des activités mis sur le site internet de la Mairie www.magland.fr.

- ✓ les rendez-vous téléphoniques sont privilégiés
- ✓ un rendez-vous individuel peut vous être proposé par les agents municipaux de la Mairie, selon les conditions fixées par eux. Le rendez-vous aura lieu dans la salle des Mariages (*située au rez-de-chaussée en face de l'accueil*).

• Permanence Urbanisme

MERCREDI MATIN
9H -12H

La permanence Urbanisme se tiendra en salle des Mariages (*située au rez-de-chaussée en face de l'accueil*) sur rendez-vous préalable par courriel urbanisme1@magland.fr ou par téléphone [04.50.89.48.12](tel:04.50.89.48.12)